



Laragne-Montéglin, le 13 octobre 2022.

CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration du Club AIR BUECH a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale annuelle qui se tiendra cette année en présentiel le :

Vendredi 4 novembre 2022
à 19h00

Auberge des 2 vallées
Quartier Le Plan
Châteauneuf de Chabre
05300 Val Buëch-Méouge

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Bilan financier
- Budget prévisionnel et projets
- Renouvellement du comité directeur
- Vote des postes du bureau conformément à nos statuts
- Questions diverses.

En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, faites vous représenter en complétant le Pouvoir ci-joint en l'adressant au club par mël (airbuech@sfr.fr), courrier ou en le remettant à une personne participant à la réunion. Conformément à l'article 5.2 de nos statuts, 2 procurations maximum par membre participant !

Possibilité de dîner sur réservation à l'issue de la réunion. Une participation de 5 €/personnes est demandée, le club finance le reste (hors boissons).
inscription ici : <https://framadate.org/wQ3Ag8rzyCwdZGp5>

Comptant sur votre participation !

Richard WEBER
Président Air Buëch



POUVOIR

Je soussigné(e) :
N° licence 2022 :

Demeurant à :

Donne pouvoir à :
N° licence 2022 :

À effet de :

- Me représenter lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2022,
- Prendre part à tous votes et toutes discussions,
- Émarger toutes feuilles de présence,
- Exercer les droits de tout adhérent lors d'une telle réunion.

A
Le/...../2022.

Signature
Précédée de la mention « bon pour pouvoir »